

REGLEMENT DES 8 HEURES DE TIR

Stand de tir

Adresse : Rue Alain Mimoun – 58200 COSNE SUR LOIRE (à côté du terrain de rugby et des courts de tennis).

Pas de tir à 10 m équipé de 20 postes avec rameneurs électriques.

Le concours est ouvert à tous les licenciés FFT selon le règlement ISSF.

Pistolet : 2 plombs par carton – Carabine : 1 plomb par carton (point au dixième).

Engagements

Equipe de 2 tireurs dans la même discipline.

Frais d'engagement : 35 € par équipe.

Fiche d'inscription (en PJ) à retourner **avant le 20 décembre 2019.**

Horaires

- Tireur 1 : 8h30 à 10h15 (match 1) – 12h15 à 14h00 (match 3)
- Tireur 2 : 10h20 à 12h05 (match 2) – 12h10 à 15h55 (match 4)

Une finale « spéciale Arquebuse » aura lieu à l'issue des matchs. Les 8 meilleurs carabiniers et pistoliers seront qualifiés et s'affronteront sur 10 plombs, dans une ambiance de folie.




Récompenses

Le palmarès sera donné et les récompenses remises à l'issue de la finale vers 17h30.

Chaque participant se verra remettre une récompense.



 Coupes et lots aux 3 premières équipes dans chaque discipline, au vainqueur de la finale dans chaque discipline, et au meilleur scoreur dans chaque discipline.

Le pot de l'amitié clôturera la remise des récompenses.



Restauration

Vente de boissons (chaudes et froides) et sandwiches au club house.

Repas le midi sur réservation. (voir fiche d'inscription). Menu à **14 €** : 1 pizza (salade) + 1 dessert + 1 boisson



Pour plus d'informations

 06.68.05.29.40 (V. RZEGOCZAN)

 entraîneur@ucsarquebusecosnoise.fr



www.ucsarquebusecosnoise.fr



ArquebuseCosnoise